

REVUE RE-LECTURE D'AFRIQUE
VOL. 3 N°9 JUILLET 2026

UNE REVUE DE LA COMMUNAUTE
DES CHERCHEURS D'AFRIQUE | TOGO

ISSN (PRINT) - 3008-1289
ISSN (ONLINE) - 3008-1297
ISSN (DIGITAL) - 3008-1300

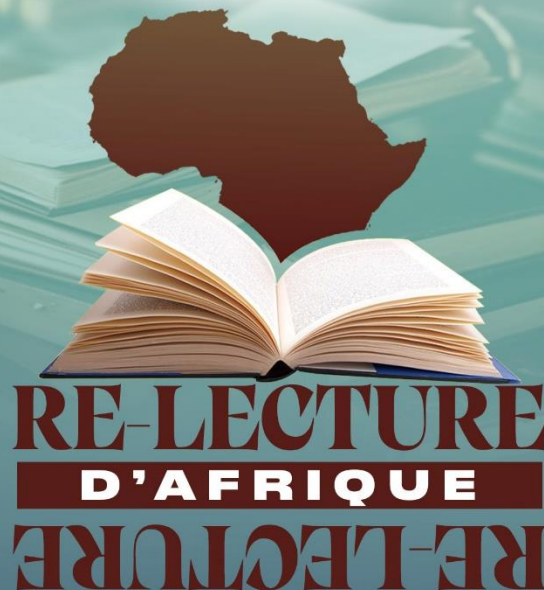
INDEXÉE CHEZ
 OpenAIRE
OPEN ACCESS INFRASTRUCTURE
FOR RESEARCH IN EUROPE

RE-LECTURE D'AFRIQUE

Vol. 3 N° 9 JUILLET 2026

VOL. 3 N° 9 JUILLET 2026

-REVUE-



Directeur Associé de publication :
SLAOUI LAMIAE
(MAROC)

Dossier 2 :
**SCIENCES SOCIALES &
SCIENCES HUMAINES**

ÉDITE CHEZ


RUE DON DE DIEU, QT DJIDJOLE, 22 BP: 81, LOMÉ - TOGO

Vol 3 N°9, Juillet 2026, Relecture d'Afrique

REVUE RE-LECTURE D'AFRIQUE

Vol 3 n° 9 Juillet 2026

ISSN Print : 3008-1289

ISSN Online : 3008-1297

ISSN Digital : 3008-1300

Directeur Associé de publication :

SLAOUI LAMIAE

(Maroc)

EFUA-EDITIONS

(Editions Francophones

Universitaires D'Afrique)

REVUE RE-LECTURE D'AFRIQUE

Une Revue de la Communauté des Chercheurs d'Afrique / Togo

Dossier 2 : Sciences Sociales & Sciences Humaines

MAISON D'EDITION

La revue Relecture édite ses Volumes chez les **Editions**

Francophones Universitaires d'Afrique (**EFUA- ditions**)

basée à Lomé, Togo (rue Don de Dieu, Qt. Djidjolé, 22BP81 Lomé Togo).

ECHEANCIERS DE PUBLICATION DU VOLUME

Lancement de l'appel : Avril 2026

Date limite de soumission : 10 Juin 2026

Acceptation et retour d'expertise : 20 Juin 2026

Retour des corrigés : 30 Juin 2026

Parution : Fin Juillet 2026

ADRESSE DE SOUMISSION

Email : revue.afriquerelecture@gmail.com

TYPE DE PUBLICATION

**Publication en ligne et en version
numérique**

LIEN D'INDEXATION **RELECTURE D'AFRIQUE JUILLET 2026**

TOME 2

<https://explore.openaire.eu/search/result?pid=10.5281%2Fzenodo.21622216>

<https://zenodo.org/records/21622216>



DOI: 10.5281/zenodo.21622216

Resource type : Peer review

Publisher : EFUA - EDITIONS FRANCOPHONES
UNIVERSITAIRES D'AFRIQUE

Published in REVUE RELECTURE-VOL-3-N°9-JUILLET-2026-
TOME 2, 3(9), 330
ISSN: 30081297, 2026.

Equipe technique

Mise en page : Alewa A. DARE

Marquette et illustration : Eliya ATTIGNON

Comité scientifique international

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DOSSOU Paulin Jéсутin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FAULKNER Morgan, St Francis Xavier University Antigonish, Canada
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, Fès, Maroc
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

Ligne éditoriale de la revue RE- LECTURE D'AFRIQUE

**Les articles à la revue RE-LECTURE D'AFRIQUE
doivent être conformes aux normes suivantes :**

Le volume d'un article : 14 à 18 pages ; interligne : 1,5 ; police : Calibri ; taille de police : 12.

L'ordre logique du texte :

- ☐ Un titre concis ;
- ☐ Le ou les prénoms et nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom complet de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif International ;
- ☐ Un résumé en français de 12 lignes au maximum ;
- ☐ Un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- ☐ Une introduction ;
- ☐ Un développement ;
- ☐ Une conclusion ;
 - ☐ Une partie source et bibliographie

**Les articulations du développement du texte sont à titre
et/ou à sous- titrer ainsi :**

- ☐ Pour le titre de la première section (1) ;

- Pour le sous-titre de la première sous- section (1.1) ;
- Pour le titre de la deuxième section (2) ;
- Pour le sous- titre de la deuxième sous- section (2.1)

NB : Les sous- titres sont à éviter autant que possible.

- La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et la portée socio- utilitaire de la contribution.
- La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées effectivement au texte.

Elle se présente comme suit/ *(nom de l'auteur, année de publication : page à laquelle l'information a été prise).*

- La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages, sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.
- Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous- série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.
- Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à monter, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- Pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance
- Pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature,...),
- Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous- série en précisant le numéro), titre du dossier.

□ La bibliographie consistera à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :

- Pour un livre : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total e pages facultatif ;
- Pour un article : nom (minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu

d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans le revue.

- Les langues de publication de la revue sont le français et l'anglais. La publication d'un texte en une langue autre que celles-ci est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue.
- Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 11.
- Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et en guillemets).
- La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.
- La présentation des figures, cartes, graphiques, et autres doit se limiter à la dimension 14x 22 exigée par la revue

RE- LECTURE D'AFRIQUE. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

SOMMAIRE

Agents de santé communautaire et traitement pédiatrique de la schistosomiase en Côte d'Ivoire: perceptions, contraintes socio-économiques et conditions d'implication dans les districts d'Agboville et de Bangolo.....12

**Alexise Djouquou GNAHORE &
Alain TOH,**

Au-delà de l'engagement : le rôle des débiteurs d'obligations dans la réalisation des droits et santé sexuels et reproductifs des adolescent-e-s et des jeunes dans le Couffo au Bénin.....53

**AVOCE Josephat,
MASAMANDANG Christabel,
ACHADE Sènoudé Germaine Pulchérie,
CHATIGRE Jérôme Coovi,
MONTCHO Biwègnon Mariette &
AMOUZOUVI Dodji Alexis Hippolyte,**

Les sociétés précoloniales du Lyolo : entre non-centralisation apparente et forme de centralisation méconnue.....80

**BAZIOMO Romaric &
COMPAORE Relwendé Auguste,**

Démocratiser l'énergie.....107

BOCOUM Moussa Fadiala,

« Les contraintes sociétales de l'inclusion scolaire des enfants a infirmité motrice cérébrale en milieu fon du zou au bénin ».....127

**Eloi ZINGBE,
Raymond-Bernard AHOUCANDJINOU &
Cyriaque C.S. AHODEKON,**

Système de suivi et de remédiation d'une coopérative agricole en Côte d'Ivoire : trajectoire scolaire des enfants de la zone cacaoyère de Gagnoa155

**Konan Nadège &
Oulahi Taté Roger,**

Implications sociologiques du code successoral de 1964 dans la gestion foncière à Assié-Orié.....175

KOUAKOU Aya Larissa,

La conception wittgensteinienne du sujet et ses implications dans nos sociétés actuelles.....199

Manizan Pierre KONIN,

Lugumisme et périple de l'amé chez le mancagne.....218

Mark Séraphin Diompy,

Le zouglou et le format 3 min 30 : entre rentabilité et authenticité.....241

Méfégbé MÉITÉ,

Etude de la mobilité professionnelle selon les conditions sociales de travail et la socialisation organisationnelle chez les salariés des entreprises de communication.....260

**N'GO Kouamé Rodolphe &
KOUAME Konan Simon,**

Les relations amicales face au leadership et conflits de positionnement dans le champ politique.....285

**Saliou DIENG &
Ameth Seydi Diallo,**